

La déroute monumentale du secteur photovoltaïque

« Dès septembre, les faillites vont exploser », assurent les professionnels namurois

Depuis le mois de mars, le carnet de commandes de nos sociétés spécialisées en panneaux photovoltaïques est entièrement vide. Les faillites et licenciements se propagent à vitesse grand V. Les professionnels chargent le gouvernement wallon, incapable de rassurer le secteur. « Celui qui ne fait que des panneaux est déjà mort ! »

« Se reconverter ou mourir. » Cette devise est désormais sur toutes les lèvres des professionnels de notre région qui s'étaient lancés dans le secteur photovoltaïque. Aujourd'hui, ceux qui y voyaient un avenir vert et doré sont résignés. Face à l'improbable cafouillage du gouvernement wallon, incapable de s'entendre sur le gouffre farineux du photovoltaïque (2,5 milliards d'euros) creusé durant les dernières années, plus un seul particulier ne voit un quelconque intérêt à installer des panneaux solaires sur son toit.

L'ampleur de cette déroute est saisissante. « L'année dernière, notre équipe concluait une vente tous les deux jours, voire chaque jour », témoigne Patrick Pynnaert, à la tête de sa société Perfoconfort à Suarlée et responsable commercial indépendant. « Depuis le mois de mars, je n'ai pu négocier qu'un seul contrat. » C'est en effet à ce moment précis que les annonces pessimistes ont commencé à s'accumuler sur le dos du secteur.

L'indépendant namurois avait lâché son précédent boulot pour se lancer dans un créneau qui le passionne. Mais, comme ses collègues, il a dû recentrer ses activités vers d'autres filières : les pompes à chaleur, l'isolation, les saunas... « En tant que commerçant, nous avons perdu toute crédibilité à cause des annonces du gouvernement », ajoute Alain Bobot, un autre délégué commercial, de vant son impressionnante installation photovoltaïque. « Les règles que l'on énonçait à nos clients il y a six mois ne sont déjà plus valables. » La détresse est telle que ces spécia-

listes parlent déjà du photovoltaïque comme s'il s'agissait du passé. « Qui irait encore investir dans une installation photovoltaïque avec un système aussi désavantageux ? », poursuit-il. « La dernière fois que j'ai tenté d'en vendre au porte-à-porte, les gens m'ont remballé. Et ils avaient bien raison ! »

De son côté, Patrick Pynnaert est d'autant plus amer qu'il croyait fermement en l'avenir du secteur photovoltaïque. « J'avais la chance de vivre de ma passion. Mais le gouvernement wallon a détruit la confiance des gens. Jean-Marc Nollet (le ministre wallon de l'énergie, NDLR) est le fossoyeur du photovoltaïque. Cela ne fait aucun doute. » Pour les particuliers qui ont acquis des panneaux photovoltaïques, il est impossible de savoir de quoi l'avenir sera fait. Moins de

« QUI INVESTIRAIT ENCORE ? LES GENS ONT BIEN RAISON DE NOUS REMBALLER ! »

« JEAN-MARC NOLLET EST LE FOSSEYEUR DU SECTEUR PHOTOVOLTAÏQUE »

certificats verts ? Des taxes ? Une augmentation du revenu cadastral ? Les effets d'annonces se succèdent, mais rien n'est adopté. Lassés par ce brouillard intégral, 10.000 particuliers font désormais entendre leur voix via l'ASBL « Touche pas à mes certificats verts » (lire ci-dessous à droite). D'ici un petit mois, toutes les installations de panneaux solaires vendues avant le mois d'avril auront été installées. Après, ce sera le néant. « Dès septembre, les faillites vont exploser », assurent les professionnels de la région. Et rien, pour le moment, ne permet de leur donner tort. ■

CHRISTOPHE LEROY



« L'année dernière, notre équipe concluait une vente tous les deux jours, voire chaque jour », témoignent Alain Bobot et Patrick Pynnaert. ■ C.L.

EFFETS D'ANNONCE

Les torpilles du gouvernement

La déroute du secteur photovoltaïque a réellement commencé en février. Retour sur quelques torpilles fatales pour la filière.

> 13 février. La Commission wallonne pour l'énergie (CWAPE) tire la sonnette d'alarme. Le mécanisme d'aide octroyé au secteur photovoltaïque (principalement les certificats verts) est bien trop coûteux.

Une « bulle » spéculative de 2,5 milliards d'euros éclate.

> 19 mars. Le ministre-président wallon annonce la baisse du prix des certificats verts, passant de 65 à 40 euros pièce. Cette mesure fait un tollé auprès des professionnels et des particuliers. L'idée est abandonnée.

> 15 mai. Autre solution : appliquer une redevance aux installations photovoltaïques. En clair : l'idée consiste à taxer les détenteurs de panneaux solaires producteurs de l'électricité. Nouveau séisme.

> 30 mai. Accord du gouvernement sur la modification du mécanisme de certificats verts. Ceux-ci ne seront plus alloués que sur 10 ans, au lieu de 15.

> 5 juillet. Le gouvernement annonce une possible augmentation du revenu cadastral pour les bâtiments dotés de panneaux photovoltaïques. Injoignable, le ministre Nollet n'a pas pu répondre à nos questions. ■



CH. L. Jean-Marc Nollet. ■ BELGA

SAMBREVILLE - MÊME CONSTAT POUR DAVID HEYLEN

« Pas le choix, je dois licencier »

Tournée vers l'énergie renouvelable, l'entreprise Heylen, à Auvélas, a les reins solides. Mais son patron ne peut que confirmer de A à Z la détresse dans laquelle s'embourbe la filière photovoltaïque. « Plus personne n'achète de panneaux », constate David Heylen. « J'ai vendu trois installations depuis mars, contre 492 pour le seul mois de novembre ! C'est normal : les gens ne savent plus sur quel pied danser. » À l'époque, il est vrai que la demande était plus impressionnante que d'habitude, en raison du changement imminent de la législation, moins avantageuse par la suite. Mais cet écart improbable illustre parfaitement la trajectoire désastreuse du photovoltaïque. David Heylen confirme : dès septembre, le secteur entamera une

véritable traversée du désert, sans la moindre oasis à l'horizon. « Dans un mois, je devrai sacrifier du personnel », avoue-t-il avec dépit. « Je n'ai pas le choix. Pour le moment, 17 ouvriers travaillent exclusivement pour l'installation des panneaux photovoltaïques que nous avons conclus avant le mois de mars. En septembre, toutes les commandes seront épuisées. »

Et ce n'est pas tout : l'entrepreneur devra également revoir à la baisse le nombre d'employés administratifs, vu la quantité dérisoire de contrats conclus par la société pour des panneaux solaires. « On parle beaucoup de Caterpillar, mais très peu des 5.000 emplois que représente le secteur photovoltaïque », ajoute l'Auvélaisien.

Pour sauver la mise, il table do-



« J'ai vendu 3 installations depuis mars, contre 492 en novembre ! » ■ LEF

rénavant sur d'autres produits, tels que les pompes à chaleur, les piscines, les toitures ou encore l'isolation thermique. « Une fois de plus, je n'ai pas le choix. Aujourd'hui, ceux qui ne font que du photovoltaïque sont morts, c'est aussi simple que ça. » Car David Heylen n'est pas

dupe : avant l'issue des élections de 2014, aucune solution ne devrait émaner du gouvernement wallon.

Dans le désert économique qui se profile pour les mois à venir, les professionnels seront réellement seuls. ■

CH. L.

QUESTIONS À

« Il est grand temps de clarifier les choses ! »



Michel Schepens
ADMIN. DE L'ASBL « TPCV »

L'ASBL dont vous êtes administrateur, « Touche pas à mes certificats verts », rassemble déjà plus de 10.000 membres. Quelle est la cause de cette détresse ?

Les coups de brouillards et jets de vapeur du gouvernement wallon se succèdent, beaucoup de gens sont aux abois. Les détenteurs de panneaux photovoltaïques sont plongés dans le flou le plus total, parce que le monde politique n'ose pas se positionner. Il est grand temps de clarifier les choses ! Mais les déclarations ne sont pas respectées. Que proposez-vous aux personnes qui contactent votre ASBL ?

Notre équipe de bénévoles tente de les fédérer au maximum et de les aider par l'entremise de notre conseil, M^r Misson. Prenez le cas des contrats conclus via le système Win-Win. Aujourd'hui, vu la baisse du nombre de certificats verts, plusieurs sociétés spécialisées dans ce système ne sont plus capables de rembourser l'installation photovoltaïque de leurs clients. Certaines d'entre elles n'ont jamais signé le volet permettant de leur restituer les certificats verts non perçus.

Dans tous les cas, les mesures annoncées par le gouvernement seront néfastes pour les détenteurs de panneaux photovoltaïques... Le gouvernement a le droit de dire à un moment donné : « on change les règles ». Mais il est hors de question de s'engager dans une politique avec effet rétroactif. Le particulier qui a investi dans une installation photovoltaïque ne doit pas payer pour les erreurs commises au niveau politique ! ■